

## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits listes A et B à intégrer au dossier technique «amiante»

Articles R.1334-14, R.1334-17 et 18, R.1334-20 et 21, R.1334-29-5, R1334-23 et 24, R1334-27 du Code de la Santé Publique ;  
Arrêté du 12 décembre 2012, arrêtés du 21 décembre 2012 (Liste A et B);

PROGRAMME MAISON ROUGE - PAVE DU ROY

40 RUE DU PAVE DU ROY

77370 MAISON ROUGE



## A \ INFORMATIONS GENERALES

### A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	Bâtiment collectif	Adresse :	40 RUE DU PAVE DU ROY 77370 MAISON ROUGE
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

### A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

### A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	OPH77 MAISON ROUGE - PAVE DU ROY	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Le repérage a été réalisé le :	11/12/2017	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Alain LEITE LOPES	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
N° certificat :	C023-SE04-2017	Adresse assurance :	<b>Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX</b>
Date d'obtention :	24/08/2017	N° de contrat d'assurance :	55897385
Organisme certificateur :	QUALIT'COMPETENCES 16 rue Willars - 52100 THONVILLE	Date de validité :	31/12/2017

## B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

**FAIT LE 03/01/2018**

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Alain LEITE LOPES**



## C\ SOMMAIRE

### Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES .....	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT .....	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE .....	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR .....	2
C\ SOMMAIRE .....	2
D\ CONCLUSIONS .....	4
Obligations réglementaires pour les matériaux de la liste A contenant de l'amiante .....	5
E \ PROGRAMME DE REPERAGE .....	7
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE .....	8
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	8
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE .....	9
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	17
ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	20
ATTESTATION(S).....	24
CERTIFICAT DE COMPETENCES .....	25

## D\ CONCLUSIONS

**Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante**

**Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	ECHANTILLON	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

*(Voir ci-dessous obligations réglementaires)*

*Liste des locaux non visités et justification*

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

*Liste des éléments non inspectés et justification*

PIECE	ETAGE	ELEMENT A PRELEVER	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

## Obligations réglementaires pour les matériaux de la liste A contenant de l'amiante

### Obligations de constitution et communication des documents et informations relatives à la présence d'amiante

(Article R 1334-29-5 du Code de la Santé Publique)

« Les propriétaires des parties privatives d'immeubles collectifs d'habitation constituent, conservent et actualisent un dossier intitulé “ dossier amiante – parties privatives ” comprenant les informations et documents suivants :

1. Le rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante
2. Le cas échéant, la date, la nature, la localisation et les résultats des évaluations périodiques de l'état de conservation, des mesures d'empoussièrement, des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante ou des mesures conservatoires mises en œuvre.

Le dossier amiante – parties privatives mentionné au I de l'article R. 1334-29-4 est tenu par le propriétaire à la disposition des occupants des parties privatives concernées. Ceux-ci sont informés de l'existence et des modalités de consultation de ce dossier. Il est communiqué par le propriétaire, sur leur demande et dans le cadre de leurs attributions respectives, aux agents ou services mentionnés au premier alinéa de l'article L. 1312-1, à l'article L. 1421-1 et au troisième alinéa de l'article L. 1422-1, ainsi que des inspecteurs et contrôleurs du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale, aux agents du ministère chargé de la construction mentionnés à l'article L. 151-1 du code de la construction et de l'habitation.

Le propriétaire communique le dossier amiante – parties privatives à toute personne physique ou morale appelée à organiser ou effectuer des travaux dans l'immeuble bâti et conservent une attestation écrite de cette communication. »

Recommandations pour les matériaux de la liste B contenant de l'amiante

Conclusions possibles

<b>EP</b>	Evaluation périodique
<b>AC1</b>	Action corrective de 1 <sup>er</sup> niveau
<b>AC2</b>	Action corrective de 2 <sup>nd</sup> niveau

« Evaluation périodique »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Cette évaluation périodique consiste à :

- a) **contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;**
- b) **rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.**

« Action corrective de premier niveau »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.

Rappel : l'obligation de faire intervenir une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement ou pour les autres opérations de maintenance.

Cette action corrective de premier niveau consiste à :

- a) **rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;**
- b) **procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;**
- c) **veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux ou produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;**
- d) **contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.**

« Action corrective de second niveau »

**Qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.**

Cette action corrective de second niveau consiste à :

- a) **prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;**
- b) **procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;**
- c) **mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;**
- d) **contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.**

## E \ PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

### Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

### Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique ( Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
<b>1. Parois verticales intérieures</b>	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
<b>2. Planchers et plafonds</b>	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
<b>3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs</b>	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
<b>4. Éléments extérieurs</b>	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

## F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

### Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

### Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

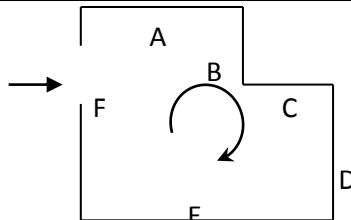
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



## G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT



## H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE
Entrée			OUI
Gaine technique			OUI
Cages d'escalier			OUI

**DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE**

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Entrée	Béton				Carrelage	Peinture			
Gaine technique	Béton				Aucun				
Cages d'escalier	Béton				Plancher bois	Peinture			

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR JUGEMENT PERSONNEL OU ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

**LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS APRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Couloir		Carrelage	Colle beige + carrelage + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP001	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Entrée		Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cages d'escalier		Béton	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP003	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Entrée		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier non séparable + carton non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP004	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cages d'escalier		Panneau isolant	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP005	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Entrée		Carrelage	Colle beige + carrelage + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP001	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cages d'escalier		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac +	MAISON ROUGE - PAVE	Plafond	BON ETAT	Amiante non	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS APRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
		béton	peinture non séparable + papier non séparable + carton non séparable	DU ROYP004			déecté	
Entrée		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier non séparable + carton non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP004	Plafond	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Cages d'escalier		Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002	Mur A	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Cages d'escalier		Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002	Mur B	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Cages d'escalier		Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002	Mur C	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Cages d'escalier		Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002	Mur D	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Cages d'escalier		Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002	Mur E	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Cages d'escalier		Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002	Mur F	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Entrée		Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002	Mur A	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Entrée		Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002	Mur B	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Entrée		Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002	Mur C	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Entrée		Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002	Mur D	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Entrée		Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002	Mur E	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Entrée		Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002	Mur F	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS APRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cages d'escalier		Béton	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP003	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cages d'escalier		Béton	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP003	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cages d'escalier		Béton	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP003	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cages d'escalier		Béton	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP003	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cages d'escalier		Béton	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP003	Mur E	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cages d'escalier		Béton	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP003	Mur F	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Béton	Matériau plâtreux blanc	MAISON ROUGE - PAVE	Mur A	BON ETAT	Amiante non	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS APRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
			en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	DU ROYP003			déecté	
Entrée		Béton	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP003	Mur B	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Entrée		Béton	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP003	Mur C	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Entrée		Béton	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP003	Mur D	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Entrée		Béton	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP003	Mur E	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Entrée		Béton	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP003	Mur F	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO
Cages d'escalier		Panneau isolant	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP005	Mur A	BON ETAT	Amiante non déecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS APRELEVES	DESCRIPTIF LABORATOIRE	ECHANTILLON	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
			séparable + toile fibreuse blanche non séparable					
Cages d'escalier		Panneau isolant	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP005	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cages d'escalier		Panneau isolant	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP005	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cages d'escalier		Panneau isolant	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP005	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cages d'escalier		Panneau isolant	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP005	Mur E	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cages d'escalier		Panneau isolant	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP005	Mur F	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

#### LEGENDE

Obligation matériaux de type  
Flocage, calorifugeage ou faux-  
plafond  
(résultat de la grille d'évaluation)

- |   |  |
|---|--|
| 1 | Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation |
| 2 | Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement        |
| 3 | Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement            |

Rapport N° : MAISON ROUGE - PAVE DU ROY

11/12/2017

15/27

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE - 21 route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME

Téléphone : 03.21.73.41.44 - Fax 03 21 73 94 79 - Site : www.experthabitat.com

SAS au capital de 55 000 Euros - Siret n° 479 076 838 00032

Recommandations des autres  
matériaux et produits.  
(résultat de la grille d'évaluation)

<b>EP</b>	Evaluation périodique
<b>AC1</b>	Action corrective de premier niveau
<b>AC2</b>	Action corrective de second niveau



## ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY 11/12/2017		Couloir
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Carrelage	Colle beige + carrelage + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	11/12/2017	LEITE LOPES Alain
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		Amiante non détecté	

### EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY 11/12/2017		Entrée
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Plinthes	Colle beige en vrac + carrelage	11/12/2017	LEITE LOPES Alain
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur C		Amiante non détecté	

### EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY 11/12/2017		Cages d'escalier
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Béton	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	11/12/2017	LEITE LOPES Alain
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur A		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP004			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY 11/12/2017		Entrée
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier non séparable + carton non séparable	11/12/2017	LEITE LOPES Alain
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : MAISON ROUGE - PAVE DU ROYP005			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY 11/12/2017	Cages d'escalier	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Panneau isolant	Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	11/12/2017	LEITE LOPES Alain
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur C		Amiante non détecté	
EMPLACEMENT			



## ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

### RAPPORT D'ESSAI N° IT071712-22854 EN DATE DU 15/12/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client :

AGENCE EHI IDF- (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT  
HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE  
M. x RESULTAT MATERIAUX SERVICE PRODUCTION  
2 rue Traversière  
78580 LES ALLUETS LE ROI

#### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-120642  
Echantillon ITGA : IT071712-22854  
Reçu au laboratoire le : 13/12/2017

#### Réf. Client :

Commande	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY-01
Dossier client	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY-01 - 40 RUE DU PAVE DU ROY 77370 MAISON ROUGE
Echantillon	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY001 / Bâtiment collectif - Ensemble des zones - Ensemble des pièces - Matériaux Liste B / Couloir Sol Carrelage
Description ITGA	Colle beige / Carrelage / Matériau gris en vrac hétérogène

#### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Colle beige + carrelage + matériau gris en vrac hétérogène non séparable	META le 15/12/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien HADO - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

### RAPPORT D'ESSAI N° IT071712-22855 EN DATE DU 15/12/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client :

AGENCE EHI IDF- (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT  
HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE  
M. x RESULTAT MATERIAUX SERVICE PRODUCTION  
2 rue Traversière  
78580 LES ALLUETS LE ROI

#### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-120642  
Echantillon ITGA : IT071712-22855  
Reçu au laboratoire le : 13/12/2017

#### Réf. Client :

Commande	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY-01
Dossier client	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY-01 - 40 RUE DU PAVE DU ROY 77370 MAISON ROUGE
Echantillon	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY002 / Bâtiment collectif - Ensemble des zones - Ensemble des pièces - Matériaux Liste B / Entrée Mur C Plinthes
Description ITGA	Colle beige en vrac / Carrelage

#### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Colle beige en vrac + carrelage	META le 15/12/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien HADO - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071712-22856 EN DATE DU 15/12/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

AGENCE EHI IDF- (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT  
HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE  
M. x RESULTAT MATERIAUX SERVICE PRODUCTION  
2 rue Traversière  
78580 LES ALLUETS LE ROI

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-120642  
Echantillon ITGA : IT071712-22856  
Reçu au laboratoire le : 13/12/2017

**Réf. Client :**

Commande	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY-01
Dossier client	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY-01 - 40 RUE DU PAVE DU ROY 77370 MAISON ROUGE
Echantillon	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYPO03 / Bâtiment collectif - Ensemble des zones - Ensemble des pièces - Matériaux Liste B / Cages d'escalier Mur A Béton
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc en vrac / Peinture / Toile fibreuse blanche

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	META le 15/12/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien HADO - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071712-22857 EN DATE DU 15/12/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

AGENCE EHI IDF- (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT  
HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE  
M. x RESULTAT MATERIAUX SERVICE PRODUCTION  
2 rue Traversière  
78580 LES ALLUETS LE ROI

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-120642  
Echantillon ITGA : IT071712-22857  
Reçu au laboratoire le : 13/12/2017

**Réf. Client :**

Commande	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY-01
Dossier client	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY-01 - 40 RUE DU PAVE DU ROY 77370 MAISON ROUGE
Echantillon	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYPO04 / Bâtiment collectif - Ensemble des zones - Ensemble des pièces - Matériaux Liste B / Entrée Plafond Enduit Peinture béton
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture / Papier / Carton

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier non séparable + carton non séparable	META le 15/12/2017	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Fabien HADO - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071712-22858 EN DATE DU 15/12/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

AGENCE EHI IDF - (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT  
HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE  
M. x RESULTAT MATERIAUX SERVICE PRODUCTION  
2 rue Traversière  
78580 LES ALLUETS LE ROI

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-120642  
Echantillon ITGA : IT071712-22858  
Reçu au laboratoire le : 13/12/2017

**Réf. Client :**

Commande	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY--01
Dossier client	MAISON ROUGE - PAVE DU ROY--01 - 40 RUE DU PAVE DU ROY 77370 MAISON ROUGE
Echantillon	MAISON ROUGE - PAVE DU ROYPO05 / Bâtiment collectif - Ensemble des zones - Ensemble des pièces - Matériaux Liste B / Cages d'escalier Mur C Panneau isolant
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc en vrac / Peinture / Toile fibreuse blanche

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	META le 15/12/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien HADO - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme intégrale. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



## ATTESTATION(S)



ALLIANZ IARD  
Direction Opérations Entreprises  
Case courriel 8 10 33  
5C Esplanade Charles de Gaulle  
33081 BORDEAUX CEDEX

### ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT INGENIERIE  
21 ROUTE D ALBERT  
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55897385 qui a pris effet le 01/01/2017.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subéquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
  - Le constat des Risques d'exposition au plomb
  - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
  - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
  - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
  - Dossier technique amiante
  - Repérage d'amiante sur surfaces bitumées ou enrobées
  - Diagnostic amiante parties privatives
  - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition
  - Présence de termites et autres insectes xylophages

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2017 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Bordeaux, le 19/12/2016

Pour la compagnie



ALLIANZ IARD  
Direction Opérations Entreprises  
5C Esplanade Charles de Gaulle  
33081 BORDEAUX CEDEX



## CERTIFICAT DE COMPETENCES

### CERTIFICATION DE DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER



Décerné à :

**M. LEITE LOPES Alain** sous le numéro : **C023-SE04-2017**

DOMAINE (S) CONCERNE (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (SANS MENTION)	x
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	Du 22/06/2017 Au 21/06/2022
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	x
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	Du 22/06/2017 Au 21/06/2022
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (SANS MENTION)	Du 24/08/2017 Au 23/08/2022
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application\*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

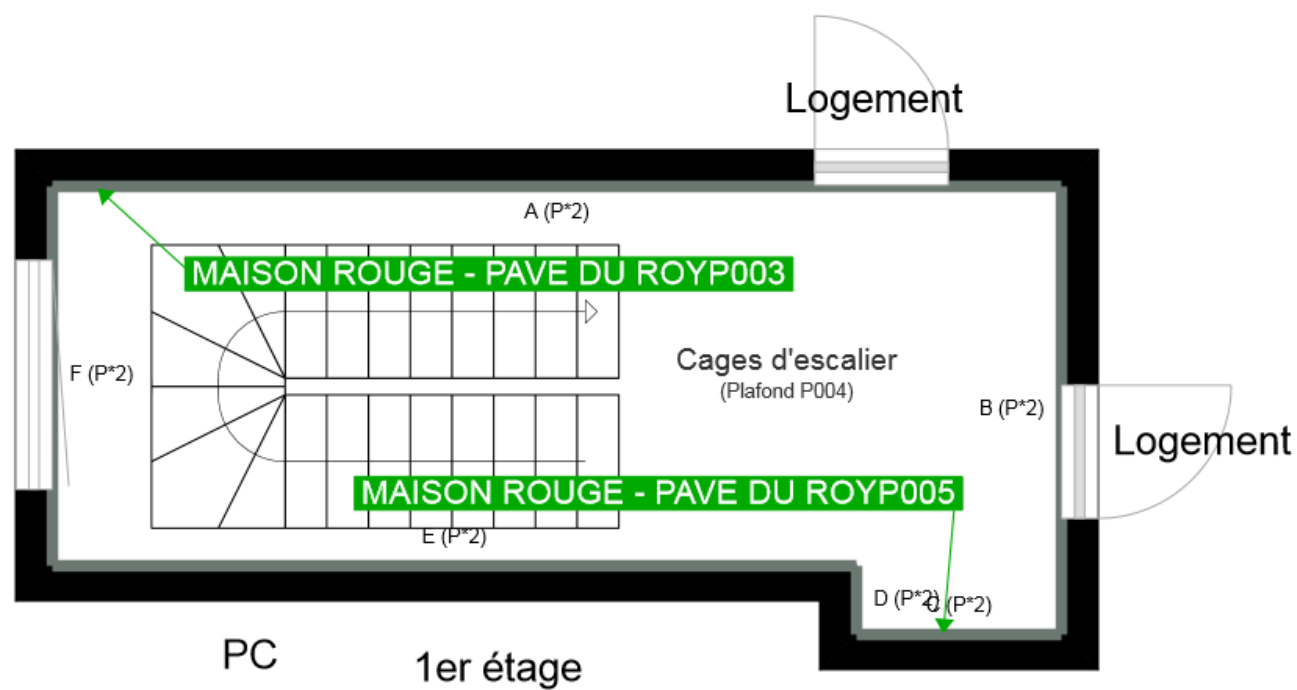
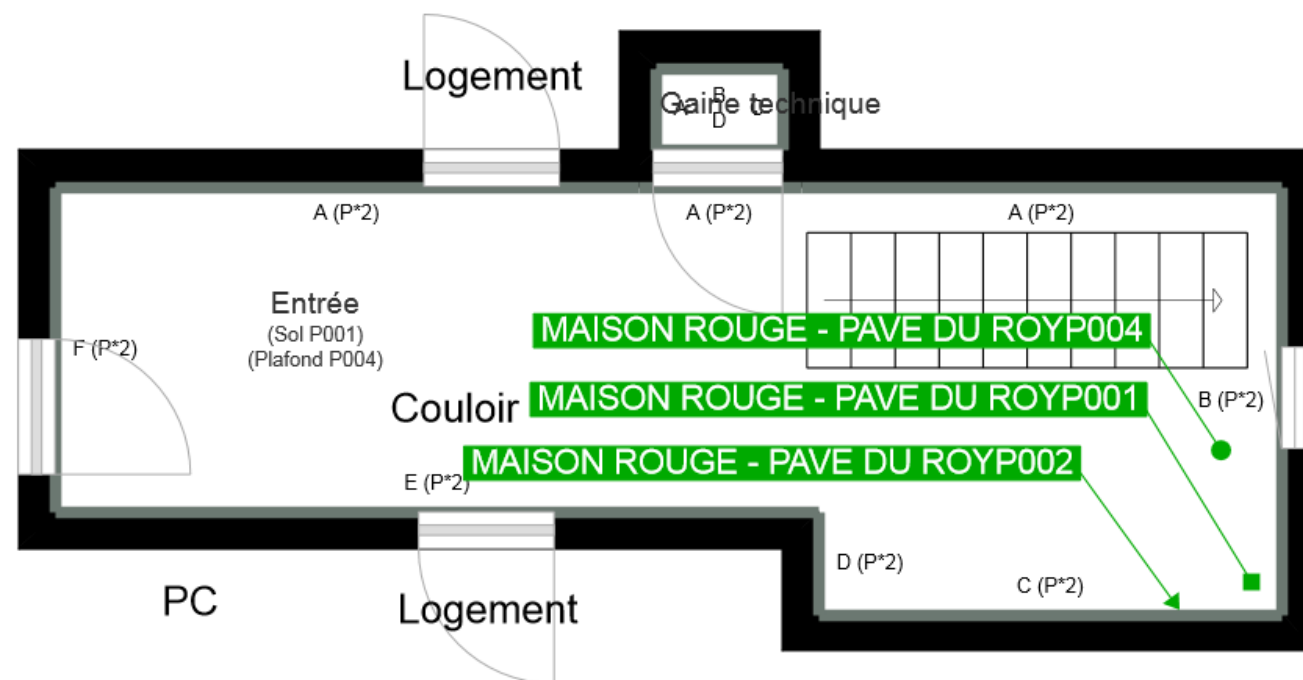
\* Arrêté du 21 novembre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification mobile par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 21 novembre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant de repérage et de diagnostic électrique dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ; Arrêté du 30 octobre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification mobile par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 19 octobre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'établissement de plan en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification mobile par les arrêtés des 16 décembre 2003 et du 15 décembre 2011 ; Arrêté du 6 août 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'habitation relative au gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification mobile par les arrêtés des 15 décembre 2020 et 15 décembre 2011 ; Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'habitation relative à l'asbeste et les critères d'accréditation des organismes de certification mobile par les arrêtés des 10 décembre 2008 et 2 décembre 2011.

Délivré à Thionville, le 24/08/2017  
Pour QUALIT'COMPETENCES  
LAROUZ Soufian, Responsable Certification



Saint Honoré Audit et sa marque Qualit'Compétences est  
accrédité sous le numéro 4-0569 Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

SAINTE HONORE AUDIT - 16, rue Milliers - 57 000 THIONVILLE  
Tél : 03 81 10 04 61 - Fax : 03 82 81 38 07 - mail : [contact@qualitcompetences.com](mailto:contact@qualitcompetences.com)  
SARL au capital de 7500 Euros - RCS de Thionville T1 798 975 543 - N° de gestion 2015 8 12 - Code NAF : 8559A



	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs Béton brut
	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière

- Prélèvements de sol amiantés
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafonds amiantés
- Prélèvements de plafonds non amiantés
- Prélèvements de murs amiantés
- Prélèvements de murs non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés